

La Carte verte : fruit d'un partenariat entre le Crédit Agricole du Maroc et le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) et le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD) ont signé, le 26 novembre 2015, un Mémorandum d'Entente portant sur le Partenariat pour les forêts marocaines (PFM), ainsi qu'une convention de partenariat pour le financement de projets visant la préservation et le développement des écosystèmes forestiers marocains.

Créé à l'initiative du HCEFLCD, le PFM vise à encourager la participation volontaire des entreprises à l'effort national de restauration et de préservation des écosystèmes forestiers. Le Mémorandum d'Entente permet au Crédit Agricole du Maroc d'exprimer son adhésion aux principes du PFM et sa volonté à participer à la mise en place d'actions concrètes qui contribuent à la préservation de l'environnement, à la gestion rationnelle des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. A noter que la forêt joue un rôle essentiel dans la régulation du système climatique du fait de sa capacité de séquestration de carbone, ainsi que dans la lutte contre la désertification et la restauration des écosystèmes forestiers. Quant à la convention, elle a pour objectif d'instaurer un cadre de partenariat entre le CAM et le HCEFLCD pour la mise en place de mécanismes de paiements pour services éco-systémiques et le développement de sources de financement pour des projets relatifs à la préservation et au développement des écosystèmes forestiers.

Dans ce contexte, le CAM a mis en place le concept innovant de « Carte verte » qui permet de collecter une partie des commissions générées par l'utilisation des cartes monétiques, sans frais additionnels pour le client. Ainsi, le client peut contribuer au financement des projets forestiers durables, sans aucun coût, uniquement en utilisant sa carte CAM pour payer ses achats.

Par ailleurs, ce partenariat accorde une importance primordiale à la composante socio-économique par le financement de projets visant la création de valeur ajoutée et l'amélioration des conditions de vie de la population locale des zones forestières. Il s'inscrit dans le cadre des engagements du CAM en matière de développement durable.

En marge de la COP22 en 2016, une opération de grande envergure a été lancée par le HCEFLCD pour planter 1 000 000 d'arbres en une journée et le CAM y a participé grâce aux Fonds générés par les Cartes vertes. Cette opération a permis de placer la durabilité de la forêt au cœur des préoccupations nationales.



Photos :

Le stand du Crédit agricole du Maroc lors de la 5^e Semaine forestière méditerranéenne à Agadir (Maroc).
© Réseau communicateurs Forestiers méditerranéen / P. Valbuena

La coopération entre le CAM et le HCEFLCD peut également jouer un rôle de catalyseur pour attirer de nouveaux partenaires en suscitant une prise de conscience environnementale, développer des interfaces intersectorielles et aussi diversifier les ressources financières dédiées à la préservation de la forêt marocaine.

Amal EL MALOUANI

Amal EL MALOUANI
Chargeée de la direction financement du développement durable
Crédit agricole du Maroc
Email : elmalouani@creditagricole.ma